PAYS RHIN-BRISACH INFOS

#15
HIVER
2022

Le journal de votre **Communauté de Communes**

www.paysrhinbrisach.fr

06
ZOOM SUR
LA FUTURE STATION D'ÉPURATION INTERCOMMUNALE À URSCHENHEIM

04 - 05
C'EST DANS L'AIR
SOURIEZ, VOUS ÊTES FIBRÉS !

11
CONNEXION
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES S'ENGAGE POUR LE COMMERCE DE PROXIMITÉ

SOMMAIRE

03 • ÉDITO

04 - 05 • C'EST DANS L'AIR

- Des incivilités qui coûtent cher à tous !
- En 2021, encore trop de déchets valorisables et recyclables incinérés
- Mise en place de l'extension des consignes de tri au 1er janvier 2023
- Un abonnement à moins de 17€ par mois pour gérer plus d'une tonne de déchets par an et par foyer
- Souriez, vous êtes fibrés !

06 • ZOOM SUR...

- La future station d'épuration intercommunale à Urschenheim

07 - 09 • GRAND FORMAT

- L'ORT : 5 ans pour agir pour la revitalisation

10 • RENCONTRE

- La boutique Akiaki

11 • CONNEXION

- Art'Rhena : que le spectacle commence !
- La Communauté de Communes s'engage pour le commerce de proximité.

POUR SUIVRE NOS ACTUALITÉS :

www.paysrhinbrisach.fr

/paysrhinbrisach
/paysrhinbrisach
/paysrhinbrisach
/paysrhinbrisach

PROCHAIN NUMÉRO

Sortie de votre magazine **#16**

Printemps 2022

À NOS LECTEURS

Vous n'avez pas reçu le magazine dans votre boîte aux lettres ?

Signalez-le à **communication@paysrhinbrisach.fr**

CONTACTS & SERVICES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS RHIN-BRISACH
16 rue de Neuf-Brisach
BP 20045
68600 Volgelsheim
03 89 72 56 49
contact@paysrhinbrisach.fr
www.paysrhinbrisach.fr

ESPACE INFO ÉNERGIE RHIN-RIED
03 89 72 47 93
eie.rhin-ried@paysrhinbrisach.fr

INFOBEST VOGELGRUN/BREISACH
03 89 72 04 63
vogelgrun-breisach@infobest.eu

PISCINE SIRENIA
03 89 72 55 65
sirenia@paysrhinbrisach.fr

SERVICE COLLECTE ET VALORISATION DES DÉCHETS
03 89 72 56 49
dechets@paysrhinbrisach.fr

SERVICE ANIMATIONS
03 89 72 02 33
animations@payshrinbrisach.fr

SERVICE CULTURE
03 89 72 14 95
culture@paysrhinbrisach.fr

RAM
03 89 72 27 77
ram@paysrhinbrisach.fr

OFFICE DE TOURISME PAYS RHIN-BRISACH
6 place d'Armes
68600 Neuf-Brisach
03 89 72 56 66
info@tourisme-paysrhinbrisach.com
www.tourisme-paysrhinbrisach.com

PAYS RHIN-BRISACH
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Algolsheim, Appenwihr, Artzenheim, Balgau, Baltzenheim, Biesheim, Blodelsheim, Dessenheim, Durrenentzen, Fessenheim, Geiswasser, Heiteren, Hettenschlag, Hirtzfelden, Kunheim, Logelheim, Munchhouse, Nambsheim, Neuf-Brisach, Obersaasheim, Roggenhouse, Rumersheim-Le-Haut, Rustenhart, Urschenheim, Vogelgrun, Volgelsheim, Weckolsheim, Widensolen, Wolfgantzen

ÉDITO

Comme une rétrospective de l'année qui vient de s'écouler, j'aimerais revenir sur un évènement qui a marqué l'année : **l'ouverture au public d'Art'Rhena**. Il rayonne aujourd'hui par son architecture et sa vocation : **affirmer l'ADN transfrontalier de notre territoire.** Vous avez été nombreux à en pousser les portes pour découvrir les premiers spectacles et je suis convaincu que toutes et tous, français ou allemand, adultes ou enfants, initiés ou curieux, vous saurez **vous laisser séduire, émerveiller,** par cette programmation mélangeant habilement différentes disciplines artistiques.

Comment évoquer 2021 sans parler également d'un autre projet emblématique : le lancement des travaux de construction de **la future station d'épuration intercommunale à Urschenheim.** Cette nouvelle STEPi s'inscrit dans la démarche de la collectivité d'amélioration du cadre de vie de ses habitants, mais également dans la mise en conformité de ses ouvrages face à des normes techniques toujours plus contraignantes.

Les élus communautaires ont récemment pris la responsabilité d'une augmentation des redevances assainissement et d'enlèvement des ordures ménagères afin d'assurer **l'équilibre de ces deux budgets.** Je sais et comprends le mécontentement de certains d'entre vous. Soyez assurés que nous mettons tout en oeuvre afin d'être **au plus près de vos attentes** et de limiter au maximum ces hausses, tout en respectant les contraintes qui s'imposent à nous.

Autre sujet au coeur de notre actualité : le mois prochain nous célèbrerons un bien triste anniversaire, celui de **l'arrêt du premier réacteur de la centrale nucléaire de Fessenheim.** Le 22 février 2020, les élus communautaires étaient mobilisés devant les médias nationaux et internationaux afin de lancer **un cri d'alarme** sur la situation financière provoquée par la décision de fermeture du CNPE de Fessenheim. Près de 2 ans se sont écoulés mais rien n'a changé. Après 10 courriers adressés à l'État et restés sans réponse, plusieurs conférences de presse et manifestations, **la détermination des élus pour obtenir le règlement de la problématique du FNGIR demeure intacte.**

Toutes les forces vives de la CCPRB sont mobilisées et oeuvrent pour **le développement du territoire**. Ainsi, 2022 sera l'année de concrétisation du dossier « ÉcoRhena », concrétisation qui nous l'espérons, sera marquée par la commercialisation du foncier disponible.

Tous ces projets sont le symbole d'une collectivité **tournée vers ses habitants, vers demain et déterminée à construire son avenir.**

Bravons les obstacles et sachons ensemble tirer profit des défis qui s'offrent à nous. **Que l'audace et la passion nous mènent vers de nouveaux horizons !**

Belle et heureuse année !
Pensez soin de vous et de vos proches !

Gérard Hug
Président de la Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach
Maire de Biesheim

PAYS RHIN-BRISACH INFOS **| Directeur de publication** Gérard Hug, Président de la Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach **| Rédaction** Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach **| Crédits photos** Urbam Conseil, Berest/Parenthèse, OPAH, Citivia, Rosace Fibre, Crayonad, Mars Rouge, À vue de coucou **| Contact pour toutes remarques, questions, informations** communication@paysrhinbrisach.fr **| Conception et fabrication** Prospectiv* **| Imprimé à** 15 250 exemplaires sur papier recyclé.

C'EST DANS L'AIR

DES INCIVILITÉS QUI COÛTENT CHER À TOUS !

DES ORDURES MÉNAGÈRES DANS LES CONTENEURS JAUNES

392 tonnes de déchets non recyclables en 2020 se sont retrouvées dans les conteneurs d'apport volontaire jaunes dédiés à la collecte des emballages et du papier ! Ces déchets ont dû être transportés, triés en centre de tri, puis réorientés vers l'incinération. **Cela a occasionné un surcoût pour l'ensemble des habitants de près de 50 000 € en 2020**.
Pour certains, il peut s'agir d'un acte contestataire, pour d'autres, une méconnaissance des consignes ou pour les derniers, d'un acte délibéré pour ne pas assumer les frais liés au traitement de ses propres déchets au détriment des autres habitants.

DES DÉPÔTS SAUVAGES AUX PIEDS DES CONTENEURS

Les communes soucieuses de la propreté de leurs espaces publics font encore trop souvent le constat de dépôts d'ordures ménagères, d'encombrants aux pieds des conteneurs d'apport volontaire. Elles doivent ainsi régulièrement mobiliser les agents communaux pour pallier ces désordres et imputer ces coûts de gestion aux habitants de la commune.

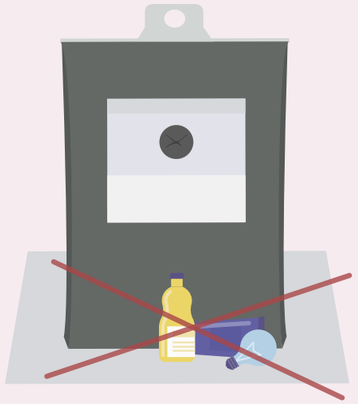

EN 2021, ENCORE TROP DE DÉCHETS VALORISABLES ET RECYCLABLES INCINÉRÉS

De nos jours, chaque geste compte pour diminuer notre impact environnemental et réduire les coûts. En août 2021, le service collecte et valorisation des déchets de la CCPRB a caractérisé les ordures ménagères. Cela signifie que le contenu des poubelles (bacs gris collectés en porte à porte) a été analysé finement afin de connaître sa composition et évaluer les marges de progression pour notamment réduire l'incinération des matériaux valorisables.

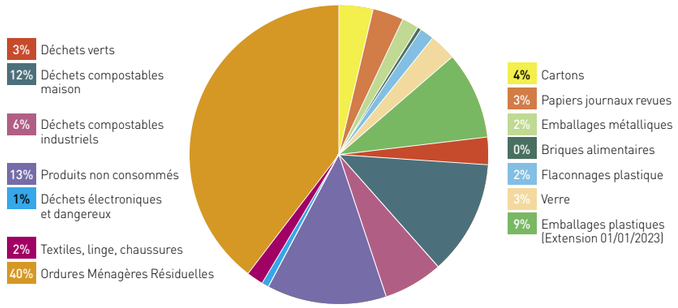

Les résultats de cette analyse en quelques chiffres :

- Plus de 50 % des déchets présentés à la collecte pourraient être valorisés ou recyclés ;
- Plus de 31 % sont compostables et pourraient être compostés à domicile ou déposés dans les conteneurs à biodéchets ;
- Plus de 11 % sont des emballages et papiers pouvant être déposés dans les conteneurs jaunes ;
- Plus de 3 % de bouteilles et flacons en verre sont présents dans nos poubelles alors qu'ils pourraient également être mis ou jetés dans les PAV prévus à cet effet.

Ces caractérisations permettent aussi de connaître le potentiel de déchets valorisables pour l'extension des consignes de tri. En effet, au **1er janvier 2023, l'ensemble des emballages et notamment les 9 % d'emballage plastique que nous retrouvons dans nos poubelles (barquettes, films, pots de yaourt, etc.) pourront être triés.**

MISE EN PLACE DE L'EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI AU 1ER JANVIER 2023

CITEO, l'éco-organisme chargé de la mise en place de **nouvelles consignes de tri à l'échelle nationale**, a imposé une intégration progressive des collectivités françaises vers ce nouveau schéma de tri afin de laisser aux centres de tri et aux industriels un temps suffisant pour s'y préparer.
L'année 2022 sera dédiée à la **mise en place de nouveaux équipements nécessaires à absorber ces nouveaux flux d'emballages plastiques** ainsi qu'au changement des consignes sur les conteneurs actuels.
Une campagne de communication sera déployée afin d'informer sur les bons gestes de tri mais aussi, et surtout, sur les gestes permettant de réduire les déchets et les emballages. Le meilleur déchet ou emballage est celui que l'on ne produit pas.

UN ABONNEMENT À MOINS DE 17€ PAR MOIS POUR GÉRER PLUS D'UNE TONNE DE DÉCHETS PAR AN ET PAR FOYER

Le tarif de l'abonnement au service de collecte et de valorisation des déchets de la Communauté de Communes **ne comprend pas uniquement le ramassage de votre bac d'ordures ménagères**. Il intègre également, les coûts de transports, le tri en centre de tri, le traitement en incinérateur ou en centre d'enfouissement de l'ensemble des déchets collectés en porte à porte, dans les points d'apport volontaire, en déchèteries et points verts. Le coût des déchets est ainsi basé sur l'ensemble de ces infrastructures, sur les salaires des agents œuvrant à ces différentes tâches, sur les véhicules de collecte et la consommation d'essence. C'est pourquoi, **il devient aujourd'hui inévitable, afin de maîtriser ces coûts, de tout faire pour réduire la production de déchets, même lorsqu'ils sont recyclables ou valorisables.**

SOURIEZ, VOUS ÊTES FIBRÉS !

L'aménagement numérique des territoires en **Très Haut Débit (THD)**, vecteur **d'attractivité, de compétitivité** est une préoccupation majeure des habitants et des entreprises.
La Région Grand Est, chef de file de l'aménagement numérique, a engagé dès 2015 une concession de service public dans le cadre du **projet THD ROSACE**. Ainsi, elle pilote, en partenariat avec la Collectivité Européenne d'Alsace (autrefois avec les deux départements alsaciens), le déploiement de la fibre optique sur les zones non couvertes par les opérateurs privés.
L'objectif est double : réduire la fracture numérique existante entre le rural et l'urbain et **renforcer l'attractivité économique du territoire** pour les professionnels souhaitant s'y développer et s'y installer. Pour l'Alsace, la conception, la construction, l'exploitation, la maintenance, la commercialisation et le financement de ce réseau sont confiés à la société Rosace.

Si vous souhaitez tester votre éligibilité, rendez-vous sur : https://www.rosace-fibre.fr/

Suivez les modalités de raccordement à la fibre en vidéo sur Rosace TV: **https://bit.ly/vidéoaniméeRosace**
Pour plus d'informations : **www.rosace-fibre.fr**
RDV également sur les réseaux sociaux :
: @lafibrenealsace : @rosacefibre

Les équipes Rosace construisent le réseau fibre optique.

La Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach participe au financement et joue un **rôle de facilitateur** auprès des élus et habitants en simplifiant la circulation des informations. Ainsi, l'intercommunalité s'est substituée aux communes de son territoire pour **financer cette opération à hauteur de 175€ par prise, soit 2,31 millions d'euros !**

Chacun, particulier ou entreprise, a pu ou pourra bénéficier ainsi gratuitement du raccordement à la fibre optique. Seuls sont à payer les éventuels frais de mise en service, fixés par les opérateurs privés, et l'abonnement mensuel.

Aujourd'hui, **toutes les communes du territoire** présentes sur le réseau Rosace sont ouvertes à la commercialisation **à l'exception de celles de Balgau et Nambsheim** pour lesquelles les travaux de déploiement sont en phase de finalisation et dont **l'ouverture commerciale est prévue au plus tard pour février 2022.**

Des brins de fibre optique.

LA FUTURE STATION D'ÉPURATION
INTERCOMMUNALE À URSCHENHEIM

Dans le cadre de la mise en conformité du système d'assainissement des communes de Durrenentzen, Urschenheim, Muntzenheim et Widensolen, la CCPRB a engagé la construction d'une nouvelle station d'épuration intercommunale des eaux usées (STEP) à Urschenheim.

Ces travaux, démarrés en juin 2021, devront aboutir à une mise en eau de la nouvelle station en septembre – octobre 2022. Des mois de mise en route et mise en régime pour caler le fonctionnement aboutiront ensuite à la réception de l'installation.

Aux principes d'équipements de process permettant de traiter l'eau et les boues s'ajoutent les volets **« environnement et biodiversité, éducation à l'environnement et énergie renouvelable »** :

- **Environnement et biodiversité** par la mise en place d'une zone de rejet végétalisée, d'arbres fruitiers, de prairies fleuries ;
- **Éducation** par la mise en place d'un **sentier pédagogique**, de panneaux illustrés, d'un kiosque panoramique (accessible également par le grand public) ;
- **Énergie renouvelable** par l'installation de panneaux photovoltaïques.

LE PROJET EN QUELQUES CHIFFRES

Le montant des travaux est de **3 426 000 € HT** pour la station d'épuration auxquels s'ajoutera en 2022 et en 2023 le montant de **1 610 000 € HT** pour la partie des réseaux et des bassins d'orage :

- Pose du collecteur intercommunal entre Widensolen et Urschenheim (2 600m) ;
- Construction de bassins d'orage sur les communes de Durrenentzen, Urschenheim et Widensolen ;
- Démolition des 2 stations d'épuration existantes devenues obsolètes.

Le financement de l'opération de la station est assuré par : la Communauté de Communes (48%), l'Agence de l'Eau (31%), Colmar Agglomération (20% - pour la quote-part de Muntzenheim) et la Région Grand Est pour les panneaux photovoltaïques (1%).

La plantation de l'arbre par les élèves et les élus.

RETOUR SUR LA POSE DE LA 1ÈRE PIERRE

Vendredi 19 novembre 2021, de nombreux élus parmi lesquels **Gérard HUG** et **Roland DURR**, respectivement Président de la CCPRB et Vice-Président chargé de l'assainissement et du patrimoine, ont participé à la pose de la première pierre de la future STEPi à Urschenheim. **Comme un symbole faisant écho à la dimension écologique du projet, la pose traditionnelle d'une première brique a été remplacée par la plantation d'un arbre par 4 écoliers du regroupement scolaire**.

Lors de la cérémonie, une **TOTEM BOX** a été remise à des élèves du regroupement scolaire de Durrenentzen/Urschenheim/Widensolen par Gérard HUG. Il s'agit d'un kit créatif comprenant tout le nécessaire à la réalisation d'une **oeuvre collective**. C'est une feuille épaisse transparente et flexible qui se roule sur elle-même afin de prendre la forme d'un cylindre. Sur ce cylindre, une oeuvre est préalablement dessinée par l'artiste **aNa**. Dans le cas de la CCPRB, le plan de la future STEPi a été fourni à l'artiste afin qu'elle s'en inspire pour dessiner les contours de son oeuvre. Cette remise s'inscrit dans le cadre d'un **projet pédagogique** : faire découvrir aux élèves ce qu'est une STEP, approfondir le cycle de l'eau, etc. Les élèves décoreront la totem box au cours de l'année scolaire et la remettront ensuite à leur tour lors de l'inauguration de la STEPi. Le totem sera ainsi déployé et passera de l'état du cylindre à celui de tableau. **L'œuvre sera encadrée et disposée sur un mur intérieur des locaux de la STEPi.**

La future STEPi à Urschenheim

L'ORT :
5 ANS POUR AGIR POUR LA REVITALISATION

LA REVITALISATION, UNE PRIORITÉ DU TERRITOIRE

La revitalisation urbaine, le renouveau urbain ou la réhabilitation urbaine sont autant de noms d'une pratique qui désigne **l'action de reconstruire la ville sur elle-même**, en agissant sur les quartiers anciens ou dégradés, sur les bâtiments vacants, sur les friches industrielles, militaires ou naturelles.

Dans le Pays Rhin Brisach #14 de l'automne dernier, nous vous présentions **l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT)**. Cet outil, mis à disposition des collectivités locales, permet de lutter contre la dévitalisation des centres-villes du tripôle (Biesheim, Neuf-Brisach, Volgelsheim) et de Fessenheim en agissant sur les domaines urbain, économique et social.

La Communauté de Communes s'est engagée dans l'ORT en agissant sur les thématiques correspondant à ses compétences : **le développement économique et touristique, l'habitat** avec la réalisation d'une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat), **l'aménagement de l'Ile du Rhin Nord** et **l'urbanisme** avec la procédure de classement Site Patrimonial Remarquable (SPR).

Cette convention est co-signée par de nombreux partenaires (État, Région, Collectivité européenne d'Alsace, Communauté de Communes et communes membres) qui apportent leur soutien tant en ingénierie que financier.

L'ORT fédère les partenaires autour d'un objectif commun : améliorer le cadre de vie des habitants.

Des études rapides pour des actions adaptées

La Communauté de Communes et la Commune de Neuf-Brisach, dans le cadre du dispositif Petite Ville de Demain et, en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Région Grand Est et la Banque des Territoires, vont préciser et prioriser les actions de revitalisation qui seront les plus probantes pour le territoire.

Aider les commerçants et artisans du territoire

L'un des piliers du renouvellement urbain est la **vitalité économique des commerces de centre-ville**. La technologie avance vite, très vite, parfois trop vite. Une étude permettra aux professionnels de mieux comprendre les habitudes d'achat digital des consommateurs et de s'inscrire dans l'air du numérique.

Une concertation citoyenne sera mise en œuvre à la suite du rendu de cette étude. L'objectif sera alors de développer des actions pour les commerçants et artisans du territoire. Selon les résultats, des aides financières pourront être mises en place.

Une réflexion sur la dynamique touristique d'ensemble

Une étude touristique sur la Communauté de Communes et ses environs permettra de prioriser les actions afin de rendre le territoire plus attractif mais également de développer l'offre de loisirs aussi bien pour les habitants que pour les visiteurs.

La stratégie touristique de la Communauté de Communes au niveau du tripôle (Biesheim, Neuf-Brisach, Volgelsheim) est orientée autour de deux atouts majeurs et complémentaires du territoire. L'un est historique, à travers la place forte de Neuf-Brisach, consécration de l'œuvre de Vauban. L'autre est **naturel et culturel** avec l'île du Rhin Nord qui possède un fort potentiel à la fois économique, transfrontalier, mais aussi touristique et de loisirs avec ses nombreux équipements.

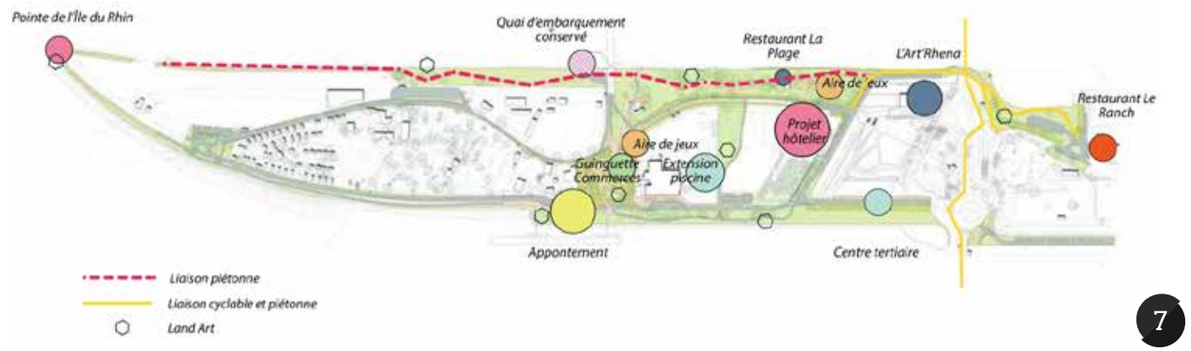

GRAND FORMAT

L'OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT À NEUF-BRISACH

Une opération pour rénover 180 logements

C'est à la suite d'une étude de redynamisation sur la Commune de Neuf-Brisach qu'une **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat** (OPAH) a été adoptée pour cette commune constituée en grande partie d'habitat ancien. L'étude pré-opérationnelle au lancement de l'opération a permis de mieux cibler les enjeux à Neuf-Brisach. Ainsi, un **objectif de rénovation de 180 logements** a été déterminé pour les 5 prochaines années.

L'OPAH constitue l'action majeure pour la revitalisation urbaine du territoire. En agissant prioritairement sur l'habitat, la qualité de vie des habitants sera améliorée en premier lieu et sera ensuite accompagnée par des actions sur les commerces, les espaces publics ou le patrimoine.

Afin de mener à bien cette opération de grande envergure et de faciliter la mobilisation des diverses subventions prévues, la Communauté de Communes a missionné la **société URBAM** pour assurer **le suivi et l'animation de l'OPAH pendant 5 ans**. Sa mission principale est **d'accompagner les propriétaires volontaires** depuis la phase diagnostic de leur habitation jusqu'aux travaux et à la réception de l'ensemble des financements possibles.

Des aides de chaque partenaire public

L'objectif est **d'inciter les propriétaires à investir dans la réalisation de travaux** via une contribution d'aide publique conséquente. Au total, c'est une enveloppe de **près de 2 900 000 € de subventions** qui sera sollicitée afin d'aider les propriétaires, aussi bien occupants que bailleurs, à réaliser des travaux. Selon les profils, les types de travaux entrepris et l'état initial des logements, **des aides de 20% à 85% pourront être accordées aux propriétaires.**

La Communauté de Communes investit pendant les 5 années de l'opération à travers :

- Le recrutement d'un agent pour piloter l'opération ;
- Le recours à un bureau d'étude pour accompagner les propriétaires dans toutes leurs démarches - 480 000 € sur 5 ans ;
- Des aides complémentaires à l'État, la Région et la CeA – 420 000 € sur 5 ans.

Pour toute information complémentaire, contactez M. Dorian CARDOT – URBAM Conseil
Téléphone : 03 29 64 05 90 - Adresse électronique : alsace@urbam.fr

Habitation individuelle avant/après.

Salle de bain avant travaux.

Salle de bain après travaux.

Des aides pour lutter contre les logements vacants et énergivores

Des prêts pour ne pas attendre les subventions

Des aides complémentaires sur l'ensemble des thématiques

Des aides pour les logements dégradés et énergivores

Des aides pour lutter contre les fractures sociales et territoriales

L'AMÉNAGEMENT DE L'ÎLE DU RHIN NORD

Idéalement située entre la France et l'Allemagne, l'île du Rhin nord a vocation à devenir **un lieu emblématique de développement touristique et de loisirs transfrontaliers**. Sous l'impulsion de l'ouverture du centre culturel transfrontalier **Art'Rhena**, un schéma d'aménagement a été réalisé afin d'accompagner la mutation et la revitalisation de l'île actuellement en déprise.

La première phase de ce plan d'aménagement correspond à la mise en place d'un plan de circulation et de stationnement redirigeant la circulation automobile sur la partie ouest de l'île via la création d'une voirie à double-sens et de pistes cyclables.

Ces travaux, qui seront réalisés en 2022, comporteront également une plateforme d'accueil pour des bateaux de croisière fluviaux qui permettra le débarquement de touristes. Cette plateforme, donnant sur le Canal d'Alsace, est inspiré des berges urbaines associant art et nature en accord avec les aspects paisibles et naturels du site et **la vocation touristique et culturelle de l'île**.

Les phases d'aménagement suivantes visent à appuyer la vocation touristique de l'Île du Rhin Nord en proposant la **mise en valeur des berges du Rhin** via des aménagements paysagers qualitatifs et le **développement de l'offre de restauration et d'hébergement**.

Références d'aménagement – Berest/Parenthèse.

LE SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE (SPR) DE NEUF-BRISACH : OÙ EN EST-ON ?

Depuis le printemps dernier, la Communauté de Communes conduit la démarche de définition du **périmètre de Site Patrimonial Remarquable (SPR)** de la place forte de Vauban. Cette étude s'inscrit dans les objectifs du plan de gestion UNESCO.

À la suite de la réalisation d'un diagnostic complet sur le patrimoine de Neuf-Brisach et de ses environs, l'étude consiste à justifier les limites du périmètre du Site Patrimonial Remarquable. Après avoir fait l'objet d'un avis favorable par le Conseil Municipal de Neuf-Brisach et avoir été validé par le Conseil Communautaire, ce périmètre sera présenté pour validation par la Commission Nationale du Patrimoine et de l'Architecture (CNPA). Le dossier pourra alors être soumis à une enquête publique.

La Communauté de Communes mettra ensuite en œuvre un outil de gestion du SPR sous la forme d'un **Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine** (PVAP) qui **complètera les règles du PLUi**. Il se décline sous forme d'un règlement visant à protéger le patrimoine remarquable.

L'ensemble de la démarche sera expliqué via la mise en place d'ateliers de concertation comportant des temps d'échanges et de découverte du Patrimoine mondial de Neuf-Brisach.

Rendez-vous au printemps pour participer à ces rencontres à Neuf-Brisach !

Neuf-brisach vue du Ciel - Photo : À vue de coucou.

RENCONTRE AVEC
LA BOUTIQUE AKIAKI

Prêt pour un grand voyage ? Aujourd'hui nous vous emmenons **à l'autre bout de la planète**, à plus de 16 000 km, au cœur de l'Océan Pacifique, sur le territoire des îles Wallis et Futuna. Petit bonus : nul besoin de prendre l'avion ! **Soleil, générosité et traditions vous attendent tout près de chez vous.**

Bonjour Malia, pourriez-vous nous en dire plus sur votre parcours, vos origines, vos expériences, etc. ?
Je suis originaire de Futuna. Je vis en France métropolitaine depuis 2007. Après des études dans le secteur des banques et des assurances, j'ai exercé dans le domaine des télécommunications. Mon mari, mes enfants et moi-même vivons à Breisach am Rhein, en Allemagne.

Quand avez-vous créé votre entreprise ?
« Akiaki » est une entreprise familiale que j'ai créée avec mes 3 frères et ma maman **lors du 1er confinement**.

Pourquoi avoir fondé cette boutique en ligne ?
Nous avons fondé cette boutique autour de **valeurs chères à notre cœur** avec l'ambition de **transmettre notre culture et nos coutumes**. L'objectif est de permettre aux personnes originaires de ces îles de **retrouver aisément leurs produits locaux favoris en métropole** et à des **prix abordables** mais également de **faire découvrir** à toutes et tous, de nouvelles choses.

Avez-vous rencontré des difficultés particulières lors du lancement d'Akiaki ?
Les premiers mois ont été compliqués mais notre volonté a eu raison de toutes les difficultés. En effet, si notre idée première était d'ouvrir une boutique physique, pour des raisons financières, nous nous sommes finalement tournés vers le **commerce en ligne**. Le soutien de notre entourage a été déterminant. L'aide apportée par **Monsieur OTT**, responsable de l'association CABRI et **Monsieur DURAND**, webmaster de la boutique en ligne, a joué un rôle crucial dans la réussite de notre projet. J'ai également pu compter sur le soutien de la **famille HENY**, gérante de « La boîte à sel » à Volgelsheim et de **Madame BOURGEOIS** du service action économique de la CCPRB.

Comment gérez-vous votre entreprise ?
Je travaille **principalement seule** et m'occupe de l'administratif, de la logistique, de la communication, de la préparation des commandes, etc. Je peux également compter sur les membres de ma famille qui m'aident au quotidien.

Notre siège social est situé à **Volgelsheim**. Nous y stockons l'ensemble de nos produits.

Que vendez-vous et quels sont vos fournisseurs ?
Nous proposons une **large gamme de produits** : vêtements, accessoires, alimentation, artisanat, etc. Nos fournisseurs se situent principalement dans les îles Fidji, mais aussi en Nouvelle Calédonie, à Futuna et en Australie. Nous avons la chance d'avoir de la famille sur place ce qui facilite grandement nos échanges avec ces derniers. Avec le temps, nous avons noué une **véritable relation de confiance**.

Comment peut-on se procurer vos produits ?
Les clients peuvent commander directement **sur la boutique en ligne** : https://t-akiaki.net/

Nous proposons une **livraison à domicile ou un retrait dans l'un des 12 points relais** situés sur toute la France. La liste est disponible sur le site internet.

Quels sont vos projets pour les mois à venir ?
Nous aimerions créer des boutiques physiques avec une décoration typique, un lieu d'évasion. Certains points relais sont gérés par des auto-entrepreneurs que nous avons accompagnés de la création de leurs entreprises jusqu'à aujourd'hui. Dans un futur proche, nous espérons qu'ils pourront ouvrir leurs propres boutiques physiques afin d'y vendre directement les produits que nous leur proposons. Nous souhaiterions également **développer nos gammes de produits** afin de pouvoir répondre au mieux aux attentes de nos clients. **Leur satisfaction reste notre objectif premier !**

Une citation pour la fin ?
« Akiaki » signifie « colombe ». Sur notre site internet, vous retrouverez un joli poème :

> « Telle la colombe voyageuse, les Futuniens quittent leur terre de naissance pour découvrir d'autres endroits du globe, laissant derrière eux familles, cultures et traditions ... »

La boutique Akiaki

ART'RHENA :
QUE LE SPECTACLE COMMENCE !

Jeudi 28 et vendredi 29 octobre 2021, les portes d'Art'Rhena se sont ouvertes pour la première fois au public.
Gérard HUG, Président de la Communauté de Communes et **Philippe MAS**, Vice-président en charge de la culture ont exprimé **leur fierté et leur bonheur** de voir enfin ce projet aboutir.

Plus de 350 personnes étaient présentes pour les 2 représentations du spectacle « Concerto pour 2 clowns » choisi pour ouvrir la saison.

Depuis cette ouverture, d'autres représentations ont rassemblé **un public toujours aussi nombreux et enthousiaste** autour du **magicien Peter Valence** notamment. Les premières **représentations scolaires** ont elles aussi connu un **franc succès** avec des spectacles complets, rassemblant élèves français et allemands autour de **propositions artistiques fédératrices**.

Trois ans après la pose de la première pierre, **ce bâtiment brille** aujourd'hui sur cette île par son architecture et sa vocation : **affirmer l'ADN réellement transfrontalier de la collectivité**.

Représentation scolaire du spectacle « Akim rennt » et médiation culturelle organisée par Mathilde FEUTRY, chargée de la médiation et du développement des publics, le jeudi 18 novembre 2021.

Extrait du spectacle « Concerto pour deux clowns » des Rois Vagabonds.

> « Un bilan tout à fait encourageant que l'on espère voir se confirmer avec les prochaines représentations ! »
>
> Jérémy GOLTZÉNÉ,
> directeur – chargé de la programmation

N'hésitez pas à pousser les portes d'Art'Rhena, soyez curieux, le plaisir, la découverte et la rencontre se cachent dans l'obscurité de la salle !

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :
S'ENGAGE POUR LE COMMERCE DE PROXIMITÉ !

Pour la première fois depuis 2012, la **CCPRB a participé à l'organisation de la Journée Nationale du Commerce de Proximité (JNCP)** et a apporté son soutien financier aux professionnels ainsi qu'aux communes participantes*. Évènement d'ampleur nationale, la JNCP permet de **promouvoir les savoir-faire locaux** et de **valoriser les entreprises des communes rurales**.

Portes-ouvertes, dégustations de produits locaux, animations musicales, mini-salon professionnel, jeux concours, expositions, ateliers, etc. : les communes, artisans, commerçants, restaurateurs et associations ont rivalisé d'originalité pour organiser de **riches moments de rencontres, d'échanges et de plaisirs.**

JNCP à Fessenheim – Salon de coiffure et d'esthétisme FURLING.

JNCP à Biesheim – Garage Mechanik's.

Une délégation, composée de **Gérard HUG**, Président de la CCPRB et maire de Biesheim, **Claude BRENDER**, Vice-Président économie et numérique de la CCPRB et maire de Fessenheim, **Raphaël KEMPF**, Président de la délégation de Colmar de la Chambre de Métiers d'Alsace et **Jean-Claude RIEDEL** représentant la présidente de la Chambre de la CCI Colmar, a parcouru le territoire afin de (re)découvrir l'activité des participants à cette journée.

**Liste des communes ayant des entreprises participantes : Algolsheim, Biesheim, Blodelsheim, Dessenheim, Fessenheim, Kunheim, Neuf-Brisach, Obersaasheim, Roggenhouse, Rumersheim-le-Haut, Volgelsheim et Widensolen.*

Art Rhena

KULTURINSEL

ILE CULTURELLE

Cécile Corbel

10.02.22 - 15h

ENFANT DU VENT

avec la participation de l'École de musique du Pays Rhin-Brisach

12.02.22 - 20h

NOTES

une harpiste & compositrice extraordinaire

une histoire racontée par la danse & la vidéo

19.03.22 - 20h

ACQUA ALTA

Adrien M & Claire B

Tickets : www.artrhena.eu / Tel. +33(0)3.89.71.94.31

PAYS RHIN-BRISACH

grenzenlos vielfältig Breisach am Rhein

interreg Oberrhein Rhin Supérieur

Cofinancé par l'Union européenne
Fonds européen de développement régional (FEDER)
Von der Europäischen Union kofinanziert
Europäischer Fonds für regionale Entwicklung (EFRE)